

**ETE 2026**

# **LUBERON**

**Les villages perchés du Lubéron  
Randonnée accompagnée en étoile sans sac  
7 jours / 6 nuits / 5 jours de randonnée**



*Un séjour en étoile au départ du petit hameau des Lumières dans la vallée du Calavon pour une découverte inédite du Luberon. Une conception de séjour raisonnée avec l'utilisation des transports en commun pour tous les déplacements. Notre itinéraire passe par les sites emblématiques de la région : Roussillon, célèbre pour ses carrières d'Ocre, Gordes et ses constructions en pierre sèche, l'Abbaye cistercienne de Sénanque, le charme de l'Isle sur la Sorgue, l'intemporalité des villages perchés d'Oppède le Vieux et Bonnieux et Lacoste*

# **PROGRAMME**

## **Jour 01 : Avignon - Goult**

**Rendez-vous avec notre accompagnateur le dimanche à 19h00 à l'hôtel à Goult.**

Pour ceux qui viennent en train, il existe un bus public qui dessert Goult depuis la gare TGV d'Avignon (bus 915 Zou, compter 1h05 de trajet ; non compris dans notre prix ; consulter la rubrique Moyen d'accès / Train de notre fiche technique).

Dîner au restaurant de l'hôtel.

## **Jour 02 : Goult - Roussillon - Goult**

Nous partons à pied de l'hôtel pour découvrir Goult, le village secret du Luberon. Des ruelles avec des passages voutés, des arcades, des portes anciennes et des belles maisons de pierre et d'ocre nous séduisent. Nous poursuivons jusqu'à Roussillon aux façades colorées, enduites de chaux et d'ocres. Du Castrum, nous profitons de la vue sur les carrières d'ocres, les monts de Vaucluse et le Luberon. En passant par le sentier des ocres pour découvrir ce paysage minéral unique, nous descendons de ce promontoire jusqu'au Pont Julien, pont romain datant du IIIème siècle avant J.C où nous prenons un bus public qui nous ramène à Goult (5min de transfert).

Repas et nuit en hôtel 3\*.

5h30 de marche, +450m/-400m de dénivelée

## **Jour 03 : Goult - Abbaye de Senanque – Goult**

Nous partons de l'hôtel pour rejoindre Saint Pantaléon le plus petit village du Luberon. Nous poursuivons jusqu'au magnifique village perché de Gordes. Ce village au charme exceptionnel avec ses maisons en pierres sèches offre une vue imprenable sur la montagne du Luberon qui lui fait face. Nous descendons dans le vallon qui abrite l'Abbaye de Sénanque, entourée de champs de lavandes. Nous visitons ce joyau de l'architecture cistercienne.

Une dernière montée et nous rejoignons village des Bories. Découverte de ce hameau typique de l'habitat temporaire lié aux travaux agricoles saisonniers. Retour en bus public (transfert de 45min).

Repas et nuit en hôtel 3\*.

5h30 de marche, +550m/-450m de dénivelée

## **Jour 04 : Goult – Lacoste – Bonnieux - Goult**

Nous partons à pied de l'hôtel pour relier le petit village perché de Lacoste réputé pour son château ayant appartenu au célèbre Marquis de Sade. Nous apprécions la vue splendide des champs de lavandes et de cerisiers avec en toile de fond le village.

Nous poursuivons par les sentiers des Anciens jusqu'à Bonnieux autre village perché incontournable du Luberon.

Après la visite et le pique-nique, nous descendons vers la plaine du Cavalon pour reprendre au pont Julien le bus local qui nous ramène proche de notre hébergement. (5min de transfert).

Repas et nuit en hôtel 3\*.

5h30 de marche, +400m/-350m de dénivelée

## **Jour 05 : Goult – Isle sur la Sorgue – Fontaine de Vaucluse – Goult**

Depuis Goult, nous prenons le bus (25min de transfert) pour l'Isle-sur-la-Sorgue, réputée pour son marché provençal le jeudi ainsi que pour les galeries d'Antiquaires. Nous flânonons dans ses rues ombragées le long des canaux de la « Petite Venise ».

Nous poursuivons jusqu'à Fontaine de Vaucluse via Saumane joli village perché où le Marquis de Sade passa son enfance.

Fontaine de Vaucluse est célèbre pour la plus importante résurgence d'Europe, la source de la Sorgue. C'est une curiosité géologique qui a longtemps mis l'homme au défi. Nous descendons au Coustellet pour prendre le bus public (10min de transfert) pour revenir à l'hôtel.

Repas et nuit en hôtel 3\*.

6h de marche, +450m/-450m de dénivelée

### **Jour 06 : Goult – Menerbes – Oppede - Goult**

Nous partons à pied de l'hôtel pour rejoindre Ménerbes via l'Ecomusée insolite du Tire-bouchon. Classé parmi les "Plus beaux Villages de France", ce village perché est célèbre pour ses productions de vins et de truffe, tout le terroir du Luberon. Après la visite, nous poursuivons sur un sentier qui longe le Petit Luberon pour rejoindre Oppède Le Vieux.

Ce village fantôme est un lieu fascinant qui porte les traces de son histoire mouvementée. Perché en haut d'une colline, il offre une vue imprenable sur les beaux paysages du Luberon.

Après la visite, nous rejoignons la plaine du Calavon et le petit village de Coustellet pour prendre le bus public qui nous ramène proche de notre hébergement à Goult (10min de transfert).

Repas et nuit en hôtel 3\*.

6h de marche, +450m/-450m de dénivelée

### **Jour 07 : Goult (Avignon)**

#### **Fin du séjour à Goult après le petit déjeuner.**

Pour l'acheminement retour, un bus public dessert la gare TGV d'Avignon (non compris dans le prix, 1h05 de trajet).

### **LES PLUS**

- Le sentier des ocres à Roussillon
- Les splendides villages perchés du Luberon
- Les randonnées sur des sentiers ancestraux
- Le confort de l'hôtel
- Très peu de transferts

#### **IMPORTANT ITINÉRAIRE :**

De juin à septembre, l'accès aux massifs provençaux peut être restreint ou interdit par la préfecture, pour la demi-journée ou la journée entière. Cette décision est liée au niveau de risque d'incendie (pour cause de grosse chaleur, de fort mistral, etc...), évalué la veille de chaque jour de randonnée par les autorités. Nos accompagnateurs sont habitués et formés, pour vous proposer une randonnée de remplacement le cas échéant, ou modifier l'ordre du programme lorsque cela est possible.

Les durées de nos randonnées sont données à titre indicatif. Elles peuvent varier en fonction de plusieurs éléments lors du déroulé de notre séjour (niveau des participants, météo, état du terrain, etc...). Les durées de transfert peuvent aussi fluctuer en fonction des conditions climatiques et de l'état des routes.

Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction et peut être sujet à des modifications dans un souci de qualité. De plus, des situations indépendantes de notre volonté peuvent modifier le déroulement de votre séjour (météo, routes coupées, vols annulés ou retardés, grèves, fêtes locales...). Nos guides feront de leur mieux pour s'adapter à ces aléas, avec leur expérience et leur professionnalisme. Votre satisfaction et votre sécurité sont les éléments qui prédominent dans ces décisions de modification.

En cas de nombre insuffisant de participants, nous pouvons être amenés à annuler un séjour jusqu'à 3 semaines avant le départ. Nous anticipons au maximum cette prise de décision, parfois à 5-6 semaines de votre départ, afin de vous permettre de vous organiser au mieux. Si vous vous rendez au point de RV du séjour en transport en commun, nous vous

recommandons d'éviter les tarifs non modifiables - non remboursables tant que le départ n'est pas confirmé, ou de prévoir une assurance annulation auprès des compagnies de transport.

## **FICHE PRATIQUE**

### **ACCUEIL**

#### **Le Dimanche à 19h à l'hôtel à Goult.**

Le bus public Zou 915 dessert Goult depuis la gare TGV d'Avignon (1h05 de trajet, départs réguliers, horaires dans la rubrique Moyens d'accès / Train de notre fiche technique). L'hôtel est situé à 2 pas de l'arrêt de bus à Goult.

Prévenir votre accompagnateur en cas d'arrivée tardive.

Pour plus d'informations sur l'accès au point de RV, se reporter à notre fiche technique, rubrique "Moyens d'accès".

Une convocation vous est envoyée par email environ 2 semaines avant votre départ : elle récapitule les informations utiles pour vous rendre au point de RV (coordonnées de votre premier hébergement, prénom et téléphone de votre guide, numéro de notre portable d'urgence, billets d'avion / e-ticket pour les séjours avec vol, etc...).

Accès voiture : Par l'autoroute A7 et prendre la sortie 24 et la D900 jusqu'à Goult. Itinéraire : [www.google.fr/maps](http://www.google.fr/maps)

**COVOITURAGE :** De nombreuses personnes, se rendant au départ de nos randonnées par leurs propres moyens, se rendent compte, une fois arrivée sur place, qu'elles auraient pu faire le voyage ensemble. Il nous est très difficile d'organiser par nous même le covoiturage ne disposant pas toujours des coordonnées de tous les participants et ne connaissant pas leur mode d'accès au point de rendez-vous. De plus, la loi nous interdit la divulgation des coordonnées de nos clients et nous pouvons difficilement jouer le rôle d'intermédiaire. Cependant, soucieux de vous faciliter vos déplacements mais aussi de nous inscrire dans une démarche responsable et respectueuse de la planète, nous vous incitons à consulter les sites suivants qui organisent le covoiturage : [www.covoiturage.fr](http://www.covoiturage.fr) ou [www.covoiturage.com](http://www.covoiturage.com) ou [www.easycovoiturage.com](http://www.easycovoiturage.com), etc.

Parking de l'hôtel privé, gratuit et couvert

Accès train : Gare Avignon TGV

Horaires auprès de la SNCF : [www.sncf-connect.com](http://www.sncf-connect.com) ou par téléphone : 3635  
[www.thetrainline.com/fr](http://www.thetrainline.com/fr)

Pour rejoindre ensuite l'hôtel à Goult : Prendre le bus public Zou ligne 915 de la gare TGV jusqu'à Goult (1h05 de transfert). Descendre à l'arrêt Lumières, à 2 pas de l'hôtel. L'adresse de l'hôtel vous est communiquée dans la convocation, envoyée 15 jours avant le départ.

Horaires disponibles sur le site internet du Vaucluse : [Horaires bus Zou n°915](#)

### **DISPERSION**

**Le samedi matin après le petit déjeuner à l'hôtel à Goult. Bus public pour rejoindre la gare TGV d'Avignon.**

### **FORMALITES**

Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants : Carte d'identité en cours de validité ou Passeport Carte vitale.

Dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance auprès de nos bureaux) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone)

Carte Européenne d'assurance maladie

## NIVEAU

Randonneurs niveau 2 sur une échelle de 5.

Marcheur Régulier.

Pour marcheur motivé, en forme, pratiquant une activité physique variée et régulière.

Entre 5h30 et 6h de marche, et entre +400m et +550m, et entre -350m et -450m de dénivelé par jour.

Difficultés pouvant être liées aux conditions climatiques pendant la période estivale (les journées de forte chaleur). Sentiers bien tracés.

## HEBERGEMENT

6 nuits dans un hôtel 3\* situé dans un écrin de verdure avec un parc de 60 hectares, au calme avec des chambres confortables.

Le type d'hébergement décrit ci-dessus est donné à titre indicatif, notamment en ce qui concerne les prestations. En cas d'indisponibilité dans nos hébergements habituels, nous réservons un établissement de catégorie similaire.

Les inscriptions individuelles sont regroupées en chambre de 2 personnes sauf si vous demandez le supplément chambre individuelle.

Pensoin complète. Pique nique pour le déjeuner

## TRANSFERTS INTERNES

Nous partons de l'hôtel à pied pour rejoindre les villages et nous rentrons en bus public : transferts de 5 à 10min par jour seulement (jours 2, 4 et 6), et allant au maximum jusqu'à 35min au total le jour 5, et 45min le jour 3.

## PORTAGE DES BAGAGES

Vous portez uniquement les affaires de la journée.

## GROUPE

Les groupes sont constitués de 6 à 15 personnes.

## ENCADREMENT

Accompagnateur en montagne diplômé.

## EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :  
[www.auvieuxcampeur.fr](http://www.auvieuxcampeur.fr)



Au Vieux Campeur

- 1 sac de voyage par personne (ou valise à roulettes). Un bagage trop volumineux est à proscrire car poserait des soucis d'encombrement du bus ou d'organisation logistique.
- 1 sac à dos de 35-40 litres environ à armatures souples avec ceinture ventrale et un dos bien aéré pour votre confort (pour porter vos affaires personnelles de la journée : appareil photo, pique-nique du déjeuner, gourde, vivres de course, veste coupe-vent, pull, vêtement de pluie...). Ce bagage est placé généralement en cabine lors de vos transports aériens éventuels (10kg maximum par personne, habituellement).

Sur les séjours itinérants ou semi-itinérants, il est demandé de limiter également le poids à 10-12kg, car l'accès malaisé à certains hébergements pourrait compromettre la livraison des bagages. Nous vous invitons également à éviter d'y laisser des objets fragiles et/ou de valeur.

## VÊTEMENTS :

**Pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :**

- une couche légère et respirante une couche chaude une couche imperméable et respirante. En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie ou vent, il suffit de rajouter cette veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc éviter le coton. Préférez les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtue d'une veste polaire.

#### **La liste complète et idéale : (à adapter néanmoins suivant la randonnée et la saison, et en fonction de vos habitudes)**

- 1 chapeau de soleil ou casquette, ou foulard
- 1 bonnet ou bandeau en polaire et/ou un tour de cou
- 1 paire de gants légers
- Tee-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 jours de marche).
- 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise (parfois, les sommets sont ventés et une petite épaisseur est la bienvenue pendant la pause déjeuner),
- 1 veste chaude type polaire (voire déperlante) ou type chaude et compressible
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante avec capuche
- 1 cape de pluie éventuelle et/ou sursac
- 1 pantalon de randonnée solide, ample, confortable, déperlant1 surpantalon imperméable et respirant
- 1 short ou pantacourt, confortable et solide
- Chaussettes de marche (1 paire pour 2 jours de marche). Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée type "bouclette" qui vous éviteront l'échauffement prématuré des pieds
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, avec semelle qui accroche bien au relief et résistante à l'abrasion. Pensez à tester auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps. ou si vous êtes habitués, une paire de chaussures basses type trail, notamment pour les séjours été. 1 maillot de bain et 1 serviette qui sèche rapidement (facultatif en vue d'éventuelles baignades)
- 1 pantalon confortable pour le soir
- 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir, type baskets, permettant aussi d'être utilisées pour les visites ou balades en ville.

#### **MATÉRIEL :**

##### **POUR LE PIQUE-NIQUE**

- Couverts
- 1 boîte de conservation en plastique de 0,5 litre minimum (impératif même s'il peut arriver qu'elle ne serve pas)
- 1 gobelet plastique ou aluminium avec anse isolée pour éviter les brûlures avec les boissons chaudes
- 1 couteau de poche pliant (facultatif)
- 1 gourde isotherme ou aluminium de 1,5 litres minimum ou gourde souple (déconseillée en hiver) ou une gourde filtrante éventuellement. Surtout utile en hiver, si vous souhaitez, prendre une bouteille isotherme pour emporter thé, café... pendant la randonnée)

##### **AUTRES**

- 1 grand sac plastique à glisser dans votre sac à dos afin de protéger vos affaires des intempéries et/ou 1 sur-sac
- 1 pochette étanche avec : votre contrat d'assistance, vos papiers d'identité, carte vitale et tout autre document mentionné dans la rubrique formalités
- 1 parapluie solide et léger (facultatif mais très utile en cas de pluie, ou même de canicule)

- 1 paire de bâtons de marche télescopiques (selon vos habitudes ou le niveau technique des randonnées, se référer au paragraphe « Niveau Technique » de la fiche technique du séjour)
- 1 paire de lunettes de soleil de bonne qualité (protection niveau 3 ou 4) couvrant bien les côtés
- Crème solaire avec un bon indice de protection (30 minimum) et écran labial (le tout systématiquement dans le sac à dos)
- Protections auditives en cire ou en mousse (contre les ronflements de voisinage ou autres nuisances sonores) Mouchoirs
- Papier toilette
- 1 frontale ou lampe de poche + couverture de survie : à mettre systématiquement dans le sac à dos, un retard imprévu suite à un incident peut subvenir même au cours d'une randonnée facile
- Des lunettes de rechange (si vous portez des lunettes de vue) Appareil photo, jumelles (facultatif)

#### **PHARMACIE :**

Le guide est équipé d'une pharmacie de premiers secours (non destinée à subvenir à vos besoins pour de petits aléas). Néanmoins, il n'est pas autorisé à administrer tout médicament à un participant sans prescription médicale ou accord médical des secours.

Prévenez le guide de toute maladie, traitement ou autre allergie qui pourraient compliquer une prise en charge médicale en cas d'incident, ou tout malaise éventuel qui pourrait vous arriver en cours de randonnée.

#### **Vos médicaments habituels**

Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence

Médicaments contre les troubles digestifs (facultatif)

Antistaminiques contre les piqûres d'insectes par exemple (facultatif)

Pastilles contre le mal de gorge (facultatif)

Bande adhésive élastique en 5 ou 8 cm de large x 2,5 m (facultatif)

Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes

Collyre (en cas de poussières ou irritation/sécheresse oculaire)

Double peau pour protéger les ampoules aux pieds (facultatif)

Pince à épiler (facultatif)

Petits ciseaux (facultatif)

Vitamine C (facultatif)

Pince à échardes (facultatif)

Gel hydroalcoolique antibactérien utile pour se laver/désinfecter les mains.

#### **DATES ET PRIX**

DATES	Prix par personne	Chambre individuelle
du 13/04/2026 au 19/04/2026	1 130 €	380 €
du 19/04/2026 au 25/04/2026	1 130 €	380 €
Du 10/05/2026 au 16/05/2026	1155 €	430 €
du 14/06/2026 au 20/06/2026	1 155 €	430 €
du 06/09/2026 au 12/09/2026	1 155 €	430 €
Du 13/09/2026 au 19/09/2026	1155 €	430 €
du 27/09/2026 au 03/10/2026	1 155 €	430 €
du 11/10/2026 au 17/10/2026	1 130 €	380 €

#### **LE PRIX COMPREND**

- L'encadrement par un accompagnateur en montagne
- L'hébergement en demi-pension (vin et boissons non compris) du dîner du J1 au petit déjeuner du J6
- Les pique-niques le midi
- Les transferts en bus publics prévus au programme
- Les visites : le sentier des ocres, l'abbaye de Sénanque, le village des bories.

## **LE PRIX NE COMPREND PAS**

- Les boissons et dépenses personnelles
- Le transport aller et retour jusqu'au lieu de rendez-vous et de dispersion
- Le supplément chambre individuelle (selon disponibilité)
- Les visites non comprises,
- L'assurance annulation et/ou assistance
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans « le prix comprend »

## **POUR EN SAVOIR PLUS**

### **CARTOGRAPHIE :**

Carte IGN Top25 Cavaillon Fontaine-de-Vaucluse n° 3142 OT

Carte IGN Top25 APT n° 3242 OT

### **BIBLIOGRAPHIE :**

Guide Vert "Provence" (Michelin)

Guide Bleu "Provence" (Hachette)

Guide du Routard "Provence"

Les romans de Jean Giono

Les romans d'Henri Bosco

Parc Naturel Régional du Luberon (Guide Gallimard)

Vaucluse (Guide Gallimard)

La Mémoire du Luberon de J.P Clébert (Ed. Herscher)

### **ADRESSES UTILES :**

Comité Départemental du Tourisme du Vaucluse : **12 rue du Collège de la Croix, 84000**

**Avignon Tel : 04 90 80 47 00**

**Email:** info@provenceguide.com

**Web:** www.provenceguide.com

Office du Tourisme : **41 cours Jean – Jaurès, 84004 Avignon Tel : 04 32 74 32 74**

Email: information@ot-avignon.fr

Web: www.avignon-tourisme.com

Maison du Parc du Luberon : **60 place J. Jaurès, 84400 Apt Tel : 04 90 04 42 00**

**Web:** [www.parc-du-luberon.org](http://www.parc-du-luberon.org)

### **UN PEU D'HISTOIRE**

Dès 1530, la Réforme se propage dans le Midi, grâce aux colporteurs de bibles et auxmarchands, par la vallée du Rhône, le Vivarais et la vallée de la Durance. Le protestantisme est stimulé par le rayonnement de l'église vaudoise, implantée dans les communautés villageoises du Luberon.

L'hérésie vaudoise remonte au XIIème siècle : Pierre Valdo, un marchand lyonnais, avait fondé en 1170 une secte prêchant la pauvreté et le retour à l'Évangile, refusant les sacrements et la hiérarchie ecclésiastique. Excommuniés en 1184, les Vaudois étaient, depuis ce temps, pourchassés comme hérétiques. En 1540, le Parlement d'Aix (institué en 1501) décide de frapper fort en ordonnant la destruction de la bourgade vaudoise de Mérindol. François Ier temporise et prescrit un sursis. Loin de s'apaiser, les esprits s'échauffent : l'abbaye de Sénanque est saccagée par des hérétiques en 1544 ; en riposte, le président du Parlement d'Aix, Meynier d'Oppède, obtient du roi l'autorisation d'appliquer "l'arrêt de Mérindol" et organise une expédition punitive. Du 15 au 20 avril 1545, une véritable folie sanguinaire s'abat sur les villages du Luberon dont certains sont incendiés et rasés : 3 000 personnes sont massacrées et 600 envoyées aux galères.

## **AVIGNON**

Ses origines remontent au Néolithique (3000 av JC), une population s'installe sur un rocher calcaire surplombant le Rhône. Au VI<sup>e</sup> siècle av JC, le site devient la capitale d'un peuple Celto-Ligure, les Cavares. Ils ont appelé cette cité « Aouenion », qui signifie ville du vent violent. Elle prospère grâce au commerce avec Massalia (Marseille) et Théliné (Arles).

Après la conquête de la Gaule méridionale par Rome vers 125 av JC., la cité passe sous sa domination et le nom devient « Avenio ».

Dès la fin du III<sup>e</sup> siècle Avignon abrite une communauté chrétienne. Après des siècles d'insécurité au Haut moyen âge, elle est conquise par Charles Martel et devient au IX<sup>e</sup> siècle une ville majeur de Provence.

Avignon appartient au comte de Provence qui est le vassal du Pape, la ville profite d'un climat de paix et de prospérité économique. Le Rhône est une frontière naturelle entre le st empire romain germanique et le royaume de France, un pont relie les deux royaumes. En 1274 le Pape est devenu comte du Venaissin, c'est donc un territoire pontifical en terre d'empire. L'existence de ce territoire est la raison principale de l'installation de la papauté en Avignon. La ville sera la capitale de la chrétienté pendant presque 70 ans, de 1309 à 1376. Sept Papes vont se succéder. Il n'y aura pas de pape à Rome pendant cette période.

## **BORIES**

Sur les pentes du Luberon se dressent de curieuses cabanes de pierres sèches, à un ou deux étages, appelées « bories » : on en dénombre environ 3000. Beaucoup ont été habitées de l'Âge du fer jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle.

## **MOURRE NÈGRE**

A 1125m d'altitude, c'est le point culminant du Luberon. Le panorama s'étend du plateau du Vaucluse, du Mont-Ventoux, de la montagne de Lure et des Préalpes de Digne au nord jusqu'à la vallée de la Durance, la montagne Ste-Victoire, l'étang de Berre et les Alpilles au sud.

## **MÉNERBES**

Ce vieux village est perché sur un promontoire du versant nord du Luberon. En 1573, les Calvinistes s'en emparèrent par ruse et il fallut cinq ans pour les en déloger.

A voir : Sur la place de l'Horloge, dominée par le campanile en fer forgé de l'hôtel de ville, belle maison Renaissance - Eglise du XIV<sup>e</sup> s- Citadelle (XIII<sup>e</sup> s) avec tours d'angle et mâchicoulis

## **LACOSTE**

Ce village perché offre un élégant petit beffroi du XVII<sup>e</sup> s. Il est dominé par un imposant château en partie ruiné qui appartint à la famille de Sade où le «divin marquis», seigneur du lieu vint se réfugier en 1778 après s'être évadé de prison.

## **BONNIEUX**

Ce gros village, où subsistent de nombreux vestiges de remparts, est étagé sur un promontoire naturel du Luberon.

De la Terrasse, jolie vue sur la vallée du Coulon et les Monts de Vaucluse où s'accrochent les villages de Gordes et de Roussillon avec, au loin, le Mont-Ventoux. Au-dessus, la vieille église paroissiale du XII<sup>e</sup> siècle est entourée de très beaux cèdres. L'église neuve contient 4 tableaux sur bois de primitifs de l'école allemande du XV<sup>e</sup> siècle.

# **INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES**

## **INSCRIPTION**

En ligne sur notre site internet [www.espace-evasion.com](http://www.espace-evasion.com) , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

## **ANNULATION**

### **ANNULATION De notre part :**

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

### **ANNULATION De votre part :**

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

#### **Dans le cas général.**

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entraînera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

## **ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION**

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).
- Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).
- Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour avec un minimum de 11 €/personne).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur [www.espace-evasion.fr/telechargements](http://www.espace-evasion.fr/telechargements) ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

### **L'assurance Annulation**

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les évènements garantis sont :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
  - \* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
  - \* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

#### **Extension Epidémies :**

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

#### Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

#### **L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement**

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

#### **Extension Epidémies :**

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

#### **L'Assurance Multirisques**

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

#### **Les évènements garantis sont :**

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assisteur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie « frais de recherche et secours ».

### **ESPACE EVASION**

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : n°AU460941 - GENERALI –

BP 7 – 38530 CHAPAREILLAN